



Mardi 10 octobre 2023
Harcèlement scolaire, du diagnostic à l'action
Jean-Pierre Bellon

Madame Ruestchman a créé des équipes nommées Harmonie au petit collège et au grand collège. Elles appliquent la méthode de préoccupation partagée.

Le 1^{er} travail sur le harcèlement a eu lieu en 2000. Au départ après l'interrogation des témoins d'un harcèlement, découverte des petits riens qui peuvent rendre la vie insupportable. (Un surnom, une mise à l'écart...)

Dans les pays scandinaves il existe des débats sur la question du harcèlement depuis les années 70, alors qu'en France c'est le silence total. On continue dans bien des endroits à nier une violence strictement scolaire. Depuis que l'école existe, le phénomène existe.

En 2002 Jean-Pierre Bellon rencontre Bertrand Gardette, CPE dans un lycée technique, qui a été confronté au cas d'un garçon harcelé. Malgré les différentes sanctions, rien n'est réglé, mais non seulement ça, l'élève est encore plus harcelé. La conclusion est qu'il faut traiter les choses avec doigté et intelligence, entendre les élèves qui, pour certains, subissent depuis des années cette souffrance scolaire, car dans beaucoup de cas ils sont confrontés à des personnes qui n'entendent pas ou ne font rien.

Il ne faut pas faire n'importe quoi, car quand les victimes s'expriment, il y a souvent des années et des années de souffrances et ils ont été confrontés à des réactions de professionnels qui n'étaient pas les bonnes.

Le ministère de l'Éducation Nationale a commencé à sensibiliser la population et s'est tourné vers ce qui se faisait dans les pays étrangers. Il met en place la méthode de préoccupation partagée. Suite à un voyage en Finlande, Jean-Pierre Bellon commence à mettre en place cette méthode à l'échelle d'un département, puis de l'académie.

En 2019, aux assises contre le harcèlement l'idée pour vaincre le harcèlement est de constituer une équipe par établissement formée pour accompagner les victimes comme les intimidateurs.

Il y a un décalage entre le ressenti de l'intimidateur (« ça n'est rien ») et celui de la victime.

Les mises à l'écart, réflexions, répétitions de petites persécutions sont reprises par plusieurs élèves pas toujours un seul.

Le harcèlement est la répétition d'actions négatives sur une certaine durée

1- Certains élèves peuvent vivre un enfer mais les harceleurs ne s'en rendent pas compte

2- Il y a un phénomène de groupe : le mobbing. Cela donne une mécanique de surenchère. Ce sont des individus qui interagissent.

3- Incapacité de la victime à se défendre seule contre l'agression d'un groupe.

4- Choix du mot. Il faut un mot qui différencie le harcèlement adulte de celui des enfants.

Le terme intimidateur rend compte à la fois de :

- La crainte ressentie par la victime à l'égard du groupe
- La crainte ressentie par la victime à l'égard des adultes
- La crainte des intimidateurs face à la puissance du groupe
- La crainte des parents vis-à-vis de l'école
- La crainte des professionnels qui se sentent désarmés

Le harcèlement est un phénomène mimétique. La priorité est de rassurer. Dire à l'enfant qu'il n'y est pour rien, les victimes ne sont pour rien dans le fait d'être harcelé

Le cyberharcèlement :

Le premier cas est apparu en 2002.

L'envahissement de la sphère privée (chambre, maison, ne sont plus protecteurs), l'absence de face à face qui autorise tout et qui rend intouchable ainsi que la mécanique de surenchère provoquent une amplification des craintes et une augmentation des risques de conduites. L'idéal serait d'agir en amont pour qu'elles ne se produisent.

Une chambre pour l'enfant est essentielle pour se construire, pour se réfugier, pour se protéger

Mais ce sont des murs protecteurs qui n'existent plus avec les ordinateurs et l'accès à internet.

Il faudrait une réponse ferme de l'autorité au cyberharcèlement, il faut exercer une vigilance numérique importante. À aborder avec les enfants

La prévention

Il existe deux moyens efficaces de prévention :

- L'intervention précoce des adultes. Plus vite les adultes prennent les choses en main, moins le harcèlement peut éclore ou s'imposer. De la rapidité d'intervention des adultes dépend le taux de harcèlement
- La surveillance des espaces à risque (la cour de récréation, les couloirs, vestiaires, transports scolaires, groupes classes numériques). Les occasions dans lesquelles un élève peut se trouver en difficulté sont nombreuses. Benoît Galand a montré en 2012 le taux de harcèlement en fonction de l'attitude des adultes. Il y a une responsabilité énorme des enseignants dans le fait qu'il y ait du harcèlement dans une classe. La première prévention est la surveillance des espaces à risques.
Evaluer la réalité de vie d'un élève en cours de récréation

Il faut

- Faire en sorte que dans chaque établissement il y ait le cadre d'une écoute bienveillante, empathique, sécurisante, protectrice, ainsi on leur apporte l'assurance qu'ils ne sont pas mis en cause.
- Faire en sorte qu'aucun élève ne soit confronté à sa solitude, pour cela il faut une équipe formée à prendre en charge les victimes.
- Prendre en charge les victimes. Chaque victime doit trouver un allié sécurisant, empathique bienveillant, rassurant, protecteur et qui ne le rende pas responsable de ce qui lui arrive.
- Renoncer aux petites phrases comme « tu exagères un peu », « tu le cherches un peu aussi », « ignore les » ...
- Intervenir auprès des intimidateurs avec discernement pour protéger la victime et faciliter le règlement de la situation en faisant cesser les brimades. La sanction faite trop vite, trop tôt aggrave la situation de la victime. L'intervention auprès de l'intimidateur doit se faire avec courtoisie et fermeté. : « untel ne va pas bien, que penses-tu que l'on peut faire ? ». L'entretien est individuel de façon à ce que chacun se sente impliqué dans la résolution du problème.
- Faire en sorte qu'aucun élève ne se sente abandonné
- Prendre en charge les familles des victimes. Le but est de défendre l'enfant, mettre fin aux brimades et non pas de défendre l'institution.
- Banaliser les protocoles d'intervention et les rendre évidents dans les écoles pour que les parents y voient une solution positive au phénomène de harcèlement
- Il ne faut pas inverser la cause et l'effet

Plus aucune victime ne doit être laissée sans règlement

Le mélange de courtoisie et de fermeté est la définition de l'autorité. L'autorité n'a pas besoin d'être violente, mais ça n'est pas non plus la négociation, la discussion à n'en plus finir.

« Ni force, ni preuves à exhiber telle est sa condition » Paul VALERY.

Pour aller plus loin :

Harcèlement scolaire : le vaincre c'est possible. La méthode de préoccupation partagée. Jean-Pierre Bellon-Bertrand Gardette- Marie Quartier Éd. esf Sciences humaines